Nancy. ce 10 juin 1909

Mon bien cher ami,

Je suis resté fort en retard avec vous, ayant eu peu de temps à moi à la suite de la naissance de notre petite fille, que j'vous annonçais d'ailleurs il y a sept semaines, et je reste coupable de ne pas vous avoir remercié encore de vos aimables félicitations que vous m'avez adressées à cette occasion.

Depuis lors, nous avons été frappés d'un affligeant et un gros chagrin: la perte d'une jeune nièce de 15 ans et demi, fille d'une de mes sœurs, survenue peu avant la Pentecôte. Cette jeune fille était malade depuis près des mois et atteinte de telle sorte que l'espoir de la sauver n'était à peu près inexistant. Mais l'illusion naturelle subsistait en dépit de tous les indices contraires, et le coup a été rude pour ma pauvre sœur, veuve depuis plusieurs années et dont le fils aîné reste sous le coup d'une maladie différente de celle de sa sœur, mais non moins terrible et, je le crains également inévitable. Et sont là des visitations atroces et en présence desquelles on est lamentablement impuissant et sa misère.

A côté des émotions que j'en ai éprouvées a très sérieusement m'a donné pendant ces derniers temps un surcroît d'occupations dont je ne vous ai pas parlé.

Je ne puis donc songer, pour cette année 1909, qu'à la mise la taille que j'ai n'était pas fait et que j'aurai permis à n'était pas en temps utile. Aussi dois-je renoncer à mon projet de ces quelques relatives aux nouvelles philosophies du droit allemandes, dont vous m'avez parlé au mois d'Avril. D'ailleurs, cette étude exigerait naturellement dans le nouvel ouvrage général que je voudrais poursuivre l'année prochaine. Et je suis de plus en plus disposé à ne plus compter les mauvais loisirs au lesquels je pourrai encore compter en menues longues dont le total ne vaut pas, j'ai vu, un travail d'ensemble et long.

On m'a demandé du Collège de vieux sous les titre de la conférence que j'aurai accepté de préparer pour l'hiver prochain. M. Bassigh a-t-il fait son choix? Je le demande avant de répondre puisque j'dépendais en peu de lui. S'il n'y a pas d'objection de sa part, je proposerais volontiers comme sujet: Les procédés d'élaboration du droit civil.

Comment allez vous maintenant? J'ai su par Lévis que vous avez éprouvé quelques appréhensions le mois dernier. Mais qui n'en a-t-il subi? Hautcœur de moi les saints vont bonnes Mais avons pour notre dernier né mis le mois de juin bonne nourrice et jusqu'ici prisent l'esprit prospère à me l'ail. Veuilles puisse-t-il longtemps le souvenir de notre mariage à Madame Isabelle et me croire votre fidèlement et cordialement attaché

F. Gény